

PME - les uns ont beaucoup trop à faire, les autres trop peu

A partir du mardi 17.03.2020, tous les commerces, lieux de divertissement, restaurants, cafés, etc restent fermés en Suisse jusqu'au 19 avril 2020. Les offices postaux, les établissements de santé et les commerces alimentaires restent ouverts.

Qu'est-ce que cela signifie pour les membres de SWISSCOFEL ?

Les uns ont beaucoup trop à faire, les autres trop peu.

C'est pourquoi nous recommandons d'utiliser le plus possible les capacités libres. Par des contacts directs avec vos collègues de la branche, un partage optimal du travail peut souvent être trouvé.

Examinez également si vous pouvez trouver de nouvelles prestations de services. Utilisez également Internet.

Demande chômage partiel

Nous recommandons à chaque exploitation de demander le chômage partiel si nécessaire en raison de la situation actuelle.

Selon le droit actuel, seuls les collaborateurs peuvent recevoir un dédommagement de chômage partiel, pas les exploitants.

De nombreux syndicats et associations de la branche font pression afin que les petits entrepreneurs et les exploitants puissent également en profiter. Nous vous tiendrons informés.

Contactez les fiduciaires

Est-ce qu'une exploitation doit continuer son activité ou fermer ? Il n'y a pas de réponse claire, ni dans un sens, ni dans l'autre. Il faut rapidement prendre contact avec sa fiduciaire. Vous pourrez analyser ensemble le manque à gagner et être conseillé.

Nouvelles opportunités

Chaque situation difficile offre également de nouvelles opportunités. Un exemple : Regroupez-vous avec d'autres fournisseurs et commerçants de denrées alimentaires pour offrir ensemble un système de livraison à domicile.

Le commerce électronique a atteint ses limites. Ce service aura beaucoup de succès.

Vous trouvez d'autres infos sous:

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus.html